



CONSEIL

Cent soixante-quinzième session

Rome, 10-14 juin 2024

Nomination d'un président suppléant du Comité de recours

Résumé

L'article 301.11.1 du Statut du personnel dispose que le Président et deux présidents suppléants du Comité de recours de l'Organisation sont nommés par le Conseil. L'un des postes de président suppléant est récemment devenu vacant.

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à nommer un président suppléant du Comité de recours pour un mandat de deux ans avec effet immédiat.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M^{me} Donata Rugarabamu
Conseillère juridique
Tél.: +39 06570 52047
Courriel: donata.rugarabamu@fao.org

I. Introduction

1. L'article 301.11.1 du Statut du personnel dispose ce qui suit:

Le Directeur général institue dans l'Organisation un comité chargé de lui donner des avis sur tout recours formé à titre individuel par un fonctionnaire pour contester une mesure disciplinaire ou une décision administrative que l'intéressé juge en contradiction, soit quant au fond, soit quant à la forme, avec ses conditions d'emploi ou avec les dispositions pertinentes du Statut du personnel, du Règlement du personnel ou des directives administratives. À la demande du requérant, le Directeur général peut prendre une décision définitive sur un recours sans que le Comité en soit saisi. Le Comité se compose de deux membres et dix suppléants nommés par le Directeur général, de deux membres et dix suppléants élus par l'ensemble du personnel et d'un président indépendant désigné par le Conseil. Le Conseil désigne en outre deux présidents suppléants, chargés d'assurer la présidence en cas d'empêchement du Président; si le Président et les présidents suppléants sont tous empêchés, les membres du Comité présents peuvent désigner pour la circonstance un président, qui ne doit pas être membre du personnel.

2. À sa 174^e session (4-8 décembre 2023), le Conseil a nommé au Comité de recours les personnes suivantes:

- i. Présidente: M^{me} Daniela Rotondaro, Ambassadrice et Représentante permanente de la République de Saint-Marin auprès de la FAO
- ii. Présidente suppléante: M^{me} Haifa Aissami Madah, ancienne ambassadrice, Représentante permanente de la République bolivarienne du Venezuela auprès de la FAO
- iii. Président suppléant: M. Khalid Mehboob, Représentant permanent suppléant de la République islamique du Pakistan auprès de la FAO.

II. Nomination proposée

3. Par lettre datée du 3 avril 2024, M^{me} Haifa Aissami Madah a informé le Directeur général qu'elle renonçait à ses fonctions de présidente suppléante du Comité de recours.

4. Le Conseil est donc invité à nommer:

- i. M. Purna Cita Nugraha, Représentant permanent suppléant de la République d'Indonésie auprès de la FAO, du Fonds international de développement agricole et du Programme alimentaire mondial, en tant que président suppléant du Comité de recours.

5. La nomination prendra immédiatement effet pour une période de deux ans, renouvelable deux fois pour la même durée.

6. On trouvera à l'annexe au présent document le curriculum vitæ du candidat.

INDONÉSIE

Nom: **PURNA CITA NUGRAHA**

Fonctions/activités actuelles:

- Depuis 2023 Membre du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ), FAO
Conseiller aux affaires multilatérales, Ambassade de la République d'Indonésie auprès de la République italienne, accrédité auprès de la République de Chypre, de la République de Malte et de la République de Saint-Marin
- Depuis 2022 Représentant permanent suppléant de la République d'Indonésie auprès de la FAO, du Fonds international de développement agricole et du Programme alimentaire mondial, Rome
Représentant de la République d'Indonésie auprès de l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)
-

Principales fonctions/activités exercées précédemment:

- 2022 Médiateur du Tribunal de grande instance du sud de Jakarta, Jakarta (Indonésie)
- 2022 Médiateur du Tribunal de grande instance de Tuban, Java oriental (Indonésie)
- 2022 Chargé d'enseignement, Faculté de droit, Université de Pasundan, Java occidentale (Indonésie)
- 2021 Directeur adjoint des affaires au Moyen-Orient, Ministère des affaires étrangères, Jakarta (Indonésie)
- 2016/2019 Second secrétaire, Mission permanente de la République d'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies, New York (États-Unis d'Amérique)
- 2015 Responsable de la Division du protocole du Ministère des affaires étrangères, Jakarta (Indonésie)
- 2009 Associé/conseiller juridique, cabinet d'avocats Djoni Aluwi et Aluwi, Indonésie